

COVID-19: la coordination dans l'UE pour une vaccination sûre et efficace

Les entreprises pharmaceutiques introduisent une demande d'autorisation auprès de l'Agence européenne des médicaments (EMA), première condition à remplir pour déployer leurs vaccins sur le marché de l'UE. Les vaccins ne peuvent être administrés à la population qu'après que l'EMA a rendu un avis positif et que la Commission européenne a donné son approbation.

Comment la procédure d'approbation des vaccins contre la COVID-19 est-elle accélérée?

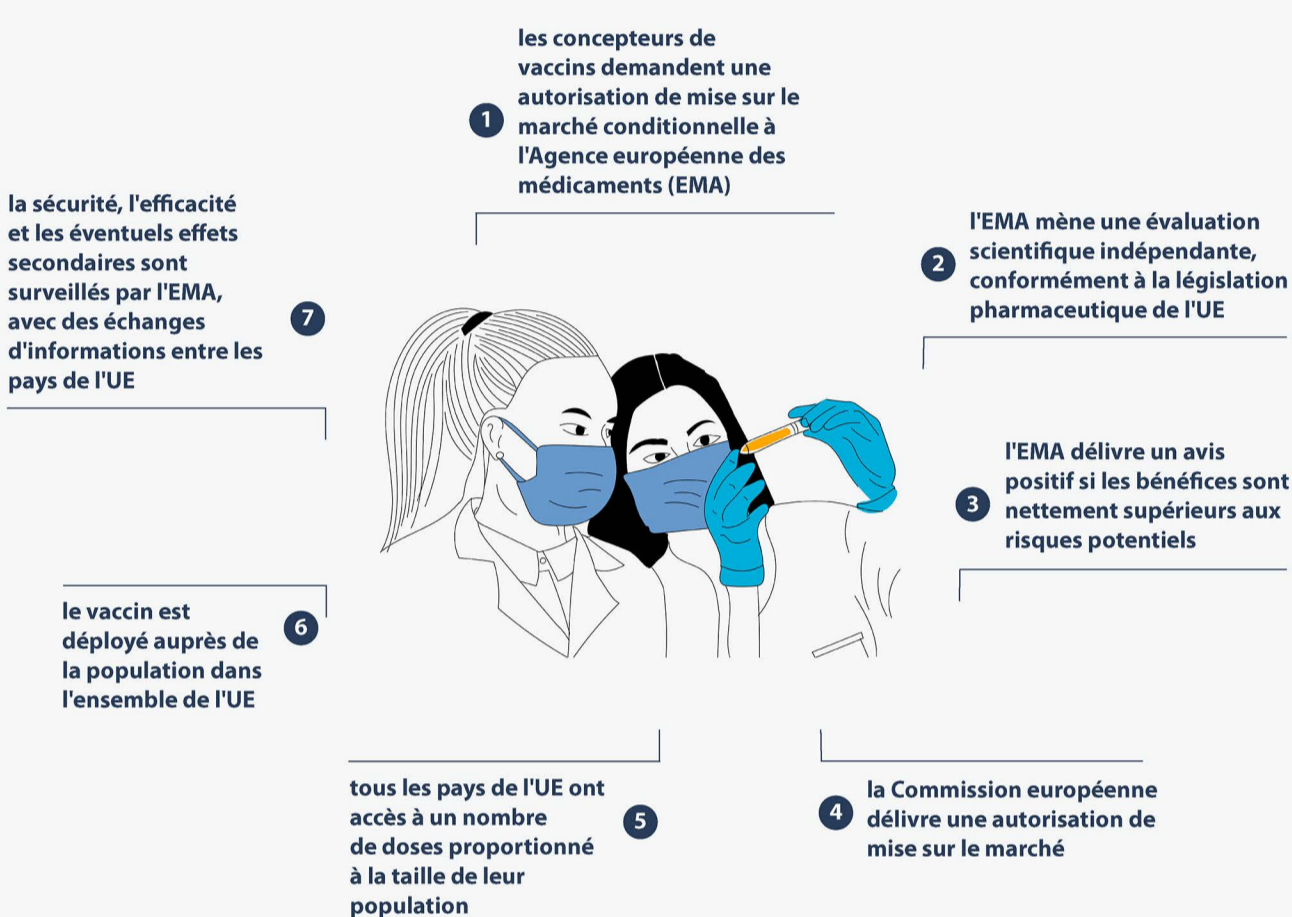
Normalement, les entreprises pharmaceutiques communiquent à l'EMA toutes les données nécessaires à la fin du processus de développement du vaccin concerné.

Contre la COVID-19, elles le font dès que celles-ci sont disponibles. Ce processus est appelé "révision continue". Lorsque la demande de mise sur le marché est introduite, la plupart des données ont déjà été évaluées, ce qui permet à l'EMA de publier un avis beaucoup plus rapidement.



Les vaccins contre la COVID-19 doivent respecter les mêmes exigences de qualité, de sécurité et d'efficacité que tout autre vaccin dans l'UE.

Feuille de route pour l'approbation et le développement des vaccins



Presque 2,6 milliards de doses sont déjà garanties

En millions de doses:

AstraZeneca

Jusqu'à 400

Janssen P. NV

Jusqu'à 400

CureVac

Jusqu'à 405

Sanofi-GSK

Jusqu'à 300

BioNTech-Pfizer

Jusqu'à 600

Moderna

Jusqu'à 460

Novavax et Valneva

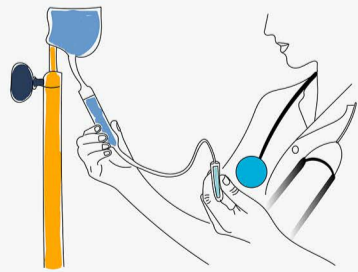
En outre, la Commission a terminé des entretiens préliminaires avec Novavax (jusqu'à 200 millions de doses) et Valneva (jusqu'à 60 millions de doses).

Les doses sont garanties au moyen de contrats d'achat anticipé (CAA) avec les concepteurs de vaccins. Grâce aux CAA, la Commission européenne et les pays de l'UE couvrent une partie des coûts initiaux du développement des vaccins.

En contrepartie, les pays de l'UE obtiennent le droit d'acheter un nombre suffisant de doses, dans un délai déterminé et pour un prix abordable.

Le financement, qui provient de l'instrument d'aide d'urgence de l'UE, est un acompte sur les doses que les pays de l'UE achèteront effectivement.

Éléments déterminants pour des campagnes de vaccination efficaces dans l'ensemble de l'UE

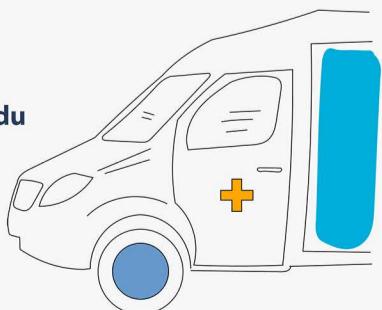


capacité à fournir une main-d'œuvre qualifiée et des équipements



accès simple et abordable

sécurité du stockage, du transport et du déploiement



communication publique appropriée pour assurer la confiance et lutter contre la mésinformation

